

Enquête sociale canadienne – Bien-être, travail non rémunéré et temps passé en famille

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 21 février 2022

Travail à domicile, satisfaction à l'égard du temps passé en famille et équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

La pandémie de COVID-19 a considérablement changé l'environnement de travail, ce qui a eu des répercussions sur les expériences quotidiennes relatives à la vie familiale.

Bien que de nombreuses personnes n'aient pas eu la possibilité de travailler à domicile, de nouvelles données de l'Enquête sociale canadienne (ESC) révèlent que certains des changements survenus étaient associés à des opinions favorables en ce qui concerne la vie familiale.

Par exemple, la satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille et de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée était plus élevée chez les Canadiens qui travaillaient tout le temps à domicile que chez ceux qui se rendaient à un lieu de travail à l'extérieur de leur domicile.

Parallèlement, le travail à distance a eu de réelles répercussions sur l'économie et sur les entreprises, et certains travailleurs pourraient avoir été confrontés à des défis en travaillant à domicile. Toutefois, le présent communiqué porte uniquement sur certains aspects précis liés au travail à domicile, soit la satisfaction à l'égard du temps passé en famille et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Ce troisième volet de l'ESC, dont les données sont diffusées aujourd'hui, est axé sur le bien-être, le travail non rémunéré et le temps passé en famille. Les données ont été recueillies du 26 octobre au 7 décembre 2021, soit avant la cinquième vague de la pandémie au Canada. Au cours de cette période, les mesures de santé publique étaient moins restrictives dans l'ensemble du pays, et la plupart des écoles ainsi que de nombreux lieux de travail étaient ouverts (voir « L'élaboration de l'indice des restrictions liées à la COVID-19 et l'effet des restrictions sur les variables économiques », à paraître).

Les résultats présentés dans le présent communiqué s'appliquent aux personnes de 15 à 64 ans au Canada et mettent en évidence leur lieu de travail à ce moment-là, leur satisfaction à l'égard de la quantité de temps et de la qualité du temps passé en famille ainsi que leur satisfaction à l'égard de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

D'autres renseignements recueillis dans le cadre de l'ESC, dont certains indicateurs clés du [Cadre national de qualité de vie](#), de même que des données sur le travail non rémunéré et la répartition des tâches ménagères, continueront d'être diffusés au cours des prochains mois.

Environ 1 personne sur 5 au Canada travaille tout le temps à domicile

D'octobre à décembre 2021, 21 % des travailleurs canadiens ont déclaré travailler tout le temps à domicile, tandis que 18 % ont indiqué travailler parfois à domicile. Les 62 % restants travaillaient à l'extérieur de leur domicile. En revanche, en 2016 (avant la pandémie), environ 1 employé sur 20 [travaillait la plupart de ses heures à domicile](#).



Tableau 1

Lieu de travail actuel, selon certaines caractéristiques, parmi la population en âge de travailler (15 à 64 ans) dans les provinces canadiennes

	Personnes travaillant tout le temps à domicile	Personnes travaillant parfois à domicile	Personnes travaillant tout le temps à l'extérieur de leur domicile
	%		
Total	20,6	17,8	61,6
Genre			
Hommes	19,1	16,6	64,3
Femmes	22,6	19,3	58,1
Groupe d'âge			
15 à 34 ans	19,1	15,5	65,4
35 à 54 ans	22,0	19,1	58,9
55 à 64 ans	19,6	18,4	62,0
Région rurale ou région urbaine			
Région rurale	13,5 ^E	11,3 ^E	75,2
Région urbaine	21,6	18,7	59,7
Région			
Provinces de l'Atlantique	15,1	16,4	68,5
Québec	21,1	18,3	60,6
Ontario	25,7	17,8	56,5
Provinces des Prairies	14,8	17,3	67,9
Colombie-Britannique	16,2 ^E	18,2 ^E	65,6
Plus haut niveau de scolarité atteint			
Diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur ¹	9,5	8,1	82,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat ²	17,1	17,8	65,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	32,5	25,0	42,5

^E à utiliser avec prudence

1. Un diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur désigne un niveau inférieur à un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ainsi qu'un diplôme d'études secondaires ou un certificat d'équivalence d'études secondaires.
2. Un certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat désigne un certificat ou diplôme d'une école de métiers, d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire, et un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

Source(s) : Enquête sociale canadienne – Bien-être, travail non rémunéré et temps passé en famille, 2021 (5354).

Les personnes vivant dans des régions urbaines étaient plus susceptibles de travailler à domicile que celles vivant dans des régions rurales, que ce soit tout le temps ou parfois. De plus, les travailleurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade de niveau supérieur étaient également plus susceptibles de travailler à domicile que ceux dont le plus haut niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat.

À l'échelle régionale, les travailleurs de l'Ontario (26 %) étaient les plus susceptibles de travailler tout le temps à domicile, comparativement à 16 % en Colombie-Britannique et à 15 % dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies. Selon les données de l'[Enquête sur la population active](#), la proportion de personnes au Canada travaillant à domicile est stable depuis août 2021, malgré l'assouplissement de nombreuses restrictions en matière de santé publique.

À l'inverse, les groupes de personnes plus susceptibles de travailler à l'extérieur de leur domicile étaient les hommes, les travailleurs de 15 à 34 ans, les personnes vivant dans des régions rurales et celles dont le plus haut niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat.

Les Canadiens qui travaillent tout le temps à domicile sont plus satisfaits de la quantité de temps passé en famille

Les résultats de l'ESC ont révélé que la plus grande proportion de personnes ayant déclaré une grande satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille a été observée chez celles qui travaillaient tout le temps à domicile (70 %), tandis que la plus faible proportion a été enregistrée parmi les personnes qui travaillaient à l'extérieur de leur domicile (60 %). À titre de comparaison, chez les personnes qui travaillaient parfois à domicile, la proportion était de 64 %.

Tant chez les hommes que chez les femmes, le travail à domicile était associé à une plus grande satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille. Il convient de noter que les hommes et les femmes qui travaillaient à domicile ont déclaré des niveaux de satisfaction semblables, tout comme les hommes et les femmes qui travaillaient à l'extérieur du domicile.

Par ailleurs, la satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille était plus élevée chez les personnes qui travaillaient à domicile, qu'il y ait ou non des enfants à la maison.

Plus précisément, parmi les travailleurs qui vivaient dans un ménage avec enfants, 67 % de ceux qui travaillaient tout le temps à domicile ont déclaré une grande satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille. Ce pourcentage était plus élevé que celui observé chez leurs homologues qui travaillaient à l'extérieur de leur domicile (56 %).

Parmi les travailleurs sans enfants (dans un ménage comptant plusieurs personnes), ceux qui travaillaient tout le temps à distance (71 %) étaient également plus susceptibles de déclarer une grande satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille que ceux qui travaillaient à l'extérieur de leur domicile (62 %).

Tableau 2**Satisfaction à l'égard du temps passé en famille, selon le lieu de travail et la présence d'enfants dans le ménage, parmi la population en âge de travailler (15 à 64 ans) dans les provinces canadiennes**

	Personnes travaillant tout le temps à domicile	Personnes travaillant parfois à domicile	Personnes travaillant tout le temps à l'extérieur de leur domicile
	% de personnes très satisfaites ou satisfaites		
Total	69,9	64,3	59,9
Ménage comptant plusieurs personnes, avec enfants	67,3	60,3	56,3
Ménage comptant plusieurs personnes, sans enfants	71,4	67,1	62,1

Source(s) : Enquête sociale canadienne – Bien-être, travail non rémunéré et temps passé en famille, 2021 (5354).

Le lieu de travail des partenaires d'un même ménage est également important. Les trois quarts (75 %) des personnes vivant au sein de ménages dont les deux partenaires travaillaient à domicile ont déclaré une grande satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille, comparativement à 63 % des personnes vivant au sein de ménages dont un partenaire travaillait à l'extérieur du domicile et à 57 % des personnes vivant au sein de ménages dont les deux partenaires travaillaient à l'extérieur du domicile.

Même si la satisfaction à l'égard de la quantité de temps passé en famille variait en fonction du lieu de travail, ce n'était pas le cas de la satisfaction à l'égard de la qualité du temps passé en famille. Dans l'ensemble, 69 % des travailleurs canadiens ont déclaré être très satisfaits ou satisfaits de la qualité du temps qu'ils ont passé en famille.

La satisfaction à l'égard de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée est la plus élevée chez les personnes qui travaillent tout le temps à domicile

La satisfaction à l'égard de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée variait considérablement en fonction du lieu de travail. Plus précisément, la proportion de personnes qui ont déclaré être très satisfaites ou satisfaites de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée était plus élevée chez les personnes qui travaillaient tout le temps à domicile (75 %).

La proportion de personnes satisfaites de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée était plus faible chez les personnes qui travaillaient parfois à domicile (69 %), et encore plus faible chez celles qui travaillaient à l'extérieur de leur domicile (61 %).

Les hommes qui travaillaient à domicile étaient tout aussi susceptibles que les femmes qui travaillaient à domicile d'être satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Il en allait de même pour les hommes et les femmes qui travaillaient à l'extérieur du domicile.

Parmi les travailleurs ayant des enfants dans le ménage, 72 % de ceux qui travaillaient tout le temps à domicile ont déclaré une grande satisfaction à l'égard de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée, comparativement à 58 % de ceux qui travaillaient à l'extérieur de leur domicile. Il en allait de même pour les répondants vivant dans un ménage comptant plusieurs personnes sans enfants.

Les personnes qui vivaient dans un ménage dont les deux partenaires travaillaient à domicile ont déclaré une plus grande satisfaction à l'égard de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, comparativement aux ménages dont les deux partenaires travaillaient à l'extérieur du domicile. Près de 4 travailleurs sur 5 qui vivaient dans un ménage dont les deux partenaires travaillaient à domicile (78 %) ont déclaré une grande satisfaction à l'égard de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. En revanche, 61 % de ceux vivant dans un ménage dont les deux partenaires travaillaient à l'extérieur du domicile ont déclaré la même chose.

Tableau 3

Satisfaction à l'égard de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, selon le lieu de travail et la présence d'enfants dans le ménage, parmi la population en âge de travailler (15 à 64 ans) dans les provinces canadiennes

	Personnes travaillant tout le temps à domicile	Personnes travaillant parfois à domicile	Personnes travaillant tout le temps à l'extérieur de leur domicile
	% de personnes très satisfaites ou satisfaites		
Total	75,3	68,6	61,0
Ménage comptant plusieurs personnes, avec enfants	71,9	63,3	58,1
Ménage comptant plusieurs personnes, sans enfants	77,0	73,6	61,9

Source(s) : Enquête sociale canadienne – Bien-être, travail non rémunéré et temps passé en famille, 2021 (5354).

La pandémie de COVID-19 a soudainement changé la façon dont les gens travaillent et l'endroit où ils travaillent. Comme les Canadiens sont de plus en plus nombreux à avoir cessé de se rendre au travail, à travailler à domicile ou à en être venus à considérer le travail à domicile comme la norme, ces changements ont également eu une incidence sur leur vie familiale.

Comme c'est le cas pour tous les aspects de la pandémie, la proportion de personnes au Canada qui travaillent à domicile et les perceptions à l'égard du temps passé en famille et de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée continueront probablement d'évoluer au cours des prochains mois. Statistique Canada continuera d'examiner d'autres aspects du bien-être général qui peuvent être influencés par le lieu de travail, ainsi que les facteurs associés à la capacité des gens à travailler à domicile.

Prochaines étapes de la collecte de données dans le contexte de la pandémie

Du 21 février au 13 mars 2022, Statistique Canada mène une nouvelle collecte de données par approche participative (*crowdsourcing*) intitulée [Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens — Dépistage et vaccination](#). Les résultats seront diffusés sur le site Web de Statistique Canada en avril 2022.

Note aux lecteurs

Les données de ce communiqué (recueillies du 26 octobre au 7 décembre 2021) proviennent du troisième volet de l'Enquête sociale canadienne : Bien-être, travail non rémunéré et temps passé en famille. L'objectif de cette enquête est de comprendre rapidement les enjeux sociaux en menant des enquêtes sur différents sujets tous les trois mois.

L'Enquête sociale canadienne permet de recueillir des renseignements sur divers sujets sociaux, parmi lesquels figurent la santé, le bien-être, les répercussions de la COVID-19, les activités, l'emploi du temps et la préparation aux situations d'urgence. La population cible de cette enquête à participation volontaire est constituée des personnes de 15 ans et plus ne résidant pas en établissement et vivant hors réserve dans les 10 provinces du Canada. Statistique Canada recueille les renseignements statistiques en invitant un répondant à répondre lui-même à un questionnaire électronique ou en demandant à un intervieweur de communiquer avec un répondant pour recueillir les renseignements au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur.

L'objectif de l'Enquête sociale canadienne – Bien-être, travail non rémunéré et temps passé en famille est de recueillir des renseignements sur le travail rémunéré et non rémunéré, le temps passé en famille, les changements au sein des ménages et les intentions d'avoir des enfants. Les résultats de l'enquête apporteront un éclairage précieux sur le bien-être des Canadiens et guideront les décideurs dans l'élaboration de programmes et de politiques qui répondront adéquatement aux besoins de la population canadienne.

L'enquête vise à améliorer notre compréhension des besoins des communautés afin de mettre en œuvre des mesures de soutien appropriées pendant et après la pandémie de COVID-19. Statistique Canada tient à remercier tous les Canadiens qui ont pris le temps de participer à l'enquête en cette période de crise.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5354](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).